

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-1315/SG/FP constatant la reprise de service par un médecin de 1° classe en position « hors cadre »

n° 70-1315/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
3 novembre 1970

Numéro JO
n° 22 du 25/11/1970

Date du numéro
25 novembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 19 octobre 1970, date de son retour au Territoire, la reprise de ses fonctions antérieures de Chef des services chirurgicaux de l'hôpital Peltier (Ministère de la Santé publique et des Affaires sociales) par M. Michel Bourges, médecin de 1° classe, en position « hors cadre ».